



VAT Webinar Series

INTERNATIONAL MONETARY FUND



REMBOURSEMENTS DE TVA

Le 22 mars 2022

8 h – 10 h (heure de Washington)

Connexion possible sur Zoom à partir de 7 h 30, heure de Washington

AGENDA

8 H 00 – 8 H 05

Allocution de bienvenue.
de M^{me} Andrea Lemgruber, FMI.

8 H 05 – 8 H 20

Présentation – « Remboursements de TVA »
Présentée par M^{me} Debra Adams, FMI.

8 H 20 – 9 H

Tables rondes : animées par M^{me} Andrea Lemgruber, FMI.

1. **M. Marius van Oordt, Université de Pretoria, Africa Tax Institute** – Enjeux essentiels de politique publique en matière de remboursement de TVA (et de retard de paiement).
2. **M^{me} Catherine Lemesle, CREDAF** (Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales) – Types de fraude aux remboursements de TVA et méthodes appliquées par les pays pour les combattre.
3. **M. Eduardo Medel, chef du département de l'analyse du risque de non-respect des obligations fiscales, administration fiscale chilienne** – Réformes du remboursement de la TVA et stratégies plus générales en vue d'assurer le respect des obligations en matière de TVA.
4. **Mme Virginia Alonso Albarran, IMF** – Aspects de gestion des finances publiques de l'administration de la TVA.

9 H – 9 H 55

Séance de questions–réponses : animée par M^{me} Andrea Lemgruber, FMI.

9 H 55 – 10 H

Résumé des principaux points et allocution de clôture.
effectués par M^{me} Andrea Lemgruber, FMI.

QUESTIONS?

Courriel : GlobalVATWebinars@imf.org

Pour plus d'informations, veuillez également consulter notre site Internet (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/News/Seminars/Conferences/2020/09/01/imf-rmtf-webinar-series-on-the-vat>



FISCAL AFFAIRS

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS



M^{me} Andrea Lemgruber est de nationalité brésilienne. Elle dirige la division administration des recettes 2 du département des finances publiques (FAD) du FMI, qui concourt au développement des capacités (DC) des administrations fiscales et douanières dans les pays africains et ceux de l'hémisphère occidental. Elle est entrée au FMI en 2006 et travaille depuis dans cette division, où elle a exercé de 2013 à 2016 la fonction de cheffe adjointe. De 2016 à 2021, elle a assumé des responsabilités concernant la gouvernance, la mobilisation des financements et la gestion des ressources dans le domaine du DC, aux postes de responsable du budget au sein de l'Institut pour le développement des capacités et de cheffe de division de la gestion des ressources au département des finances publiques. Au cours de sa carrière au FMI, M^{me} Lemgruber a également exercé en qualité d'économiste spécialisée en finances publiques pour le Paraguay et le Portugal. Avant d'entrer au FMI, elle a travaillé pendant 14 ans au sein de l'administration fiscale du Brésil. Elle est titulaire d'une licence et d'un master d'économie de l'Université de Brasilia, d'un master d'administration publique de la Harvard's Kennedy School of Government et d'une certification en fiscalité de la Harvard Law School.



M^{me} Debra Adams est de nationalité britannique. Elle dirige la division administration des recettes 1 du département des finances publiques (FAD) du FMI. M^{me} Adams travaille depuis 16 ans au sein du FAD et supervise les programmes de renforcement des capacités en matière d'administration des recettes pour les régions Asie-Pacifique, Europe, Asie centrale et Moyen-Orient. Elle a accumulé plus de 39 ans d'expérience dans le domaine de l'administration des recettes. Avant de rejoindre le siège du FMI, elle a exercé en qualité de conseillère régionale du FMI en matière d'administration fiscale en poste au Népal, où elle a contribué à la mise en œuvre de réformes fiscales au Bangladesh, au Cambodge, à la République démocratique populaire lao et au Népal. Auparavant, elle avait travaillé deux ans au centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes, où elle avait aidé les pays de la région à établir leur TVA. M^{me} Adams a débuté sa carrière en tant que fonctionnaire au sein du département des recettes et des douanes de sa Majesté (HM Customs & Excise) du Royaume-Uni, puis a travaillé un temps pour la société PricewaterhouseCoopers. Elle a obtenu en 2004 une maîtrise d'administration publique à la Harvard Kennedy School.



M. Marius Van Oordt est en poste au sein de l'African Tax Institute (ATI) située en Afrique du Sud, où il dirige des recherches sur la fiscalité indirecte dans les pays en développement. Il est expert extérieur au Fonds monétaire international, conseiller principal à l'International Tax and Investment Center et membre des sous-comités de l'ONU sur les questions fiscales. Il a travaillé sur la politique fiscale indirecte dans de nombreux pays africains et d'autres pays en développement. Il a récemment publié un chapitre au sein d'un ouvrage sur les remboursements de TVA dans les pays en développement et ses recherches actuelles portent sur les droits d'accise et leur application dans les pays africains, qu'il compte exposer dans un livre. M. Van Oordt est titulaire d'un doctorat en politique fiscale de l'Université de Pretoria.



M^{me} Catherine Lemesle est secrétaire générale du CREDAF depuis juillet 2021. En qualité d'administratrice des finances publiques au sein de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) française, elle a dirigé auparavant un bureau spécialisé dans la gestion de projet de technologies de l'information (TI), où elle a en particulier œuvré à la mise en œuvre de grands projets d'audit d'entreprises et de contrôles fiscaux. En tant qu'experte dans le domaine de la gestion de projets de TI (MOA), M^{me} Lemesle a géré et dirigé un service comptant 85 collaborateurs, chargé de la mise en œuvre de projets stratégiques et complexes destinés aux entreprises et aux utilisateurs individuels, notamment : la retenue à la source, un projet de contrôle fiscal (Pilat), un portail commun de collecte des impôts, le transfert des droits de douane, un portail européen et de nouvelles procédures à distance. Elle a pris part à de nombreuses missions de coopération. Ses précédents travaux au sein des services fiscaux ont porté sur la mise en œuvre de projets de réforme fiscale des sociétés.



M. Eduardo Medel est de nationalité chilienne. Il a travaillé plus de 20 ans au sein de l'administration fiscale du Chili à différents postes en rapport avec le respect des obligations fiscales. Il dirige le département de l'analyse des risques, chargé de formuler des programmes de gestion des risques concernant la TVA, l'impôt sur le revenu, la fraude fiscale et d'autres domaines économiques. Il a dirigé le service international chargé d'appliquer les stratégies de suivi et de contrôle des opérations internationales. Il a été le responsable du département des grandes et moyennes entreprises, chargé de l'analyse et du contrôle du respect de leurs obligations fiscales, et du département de la conformité fiscale, chargé de la conception et de l'application du modèle chilien actuel de conformité fiscale fondé sur l'analyse des risques. Il a participé à de nombreuses activités internationales, surtout sur le continent américain, en vue d'aider les administrations fiscales à évaluer et à modifier leurs programmes de risque en matière de conformité fiscale. M. Medel a collaboré à l'écriture du manuel sur la gestion des risques de non-respect des obligations fiscales pour les administrations fiscales / publié par le CIAT en 2020. Sur le plan universitaire, il dirige l'atelier final du master de fiscalité de l'Université du Chili, qui clôture ce diplôme.



M^{me} Virginia Alonso Albarran est économiste principale à la Division II de la gestion des finances publiques du Département des finances publiques du FMI. Avant de rejoindre le FMI, elle a travaillé comme économiste au ministère de l'Économie et des Finances en Espagne sur la conception et la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques et des questions macro-fiscales. Elle fournit un soutien au développement des capacités dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, et contribue aux travaux d'analyse du Fonds. Récemment, parmi ses articles co-écrits figure la note pratique sur « Comment gérer les remboursements de TVA ».